

N° 17

L
A

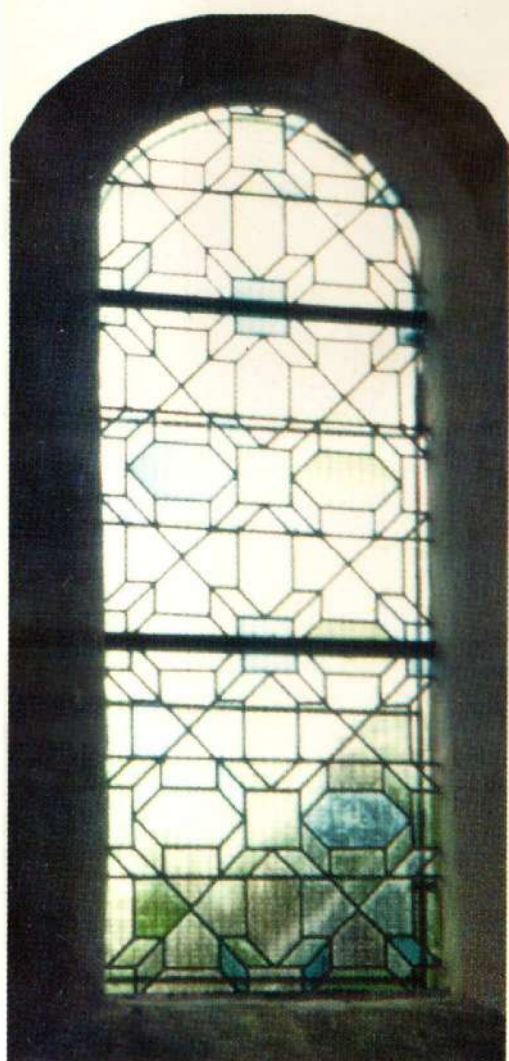
C
E

R
L

A
N

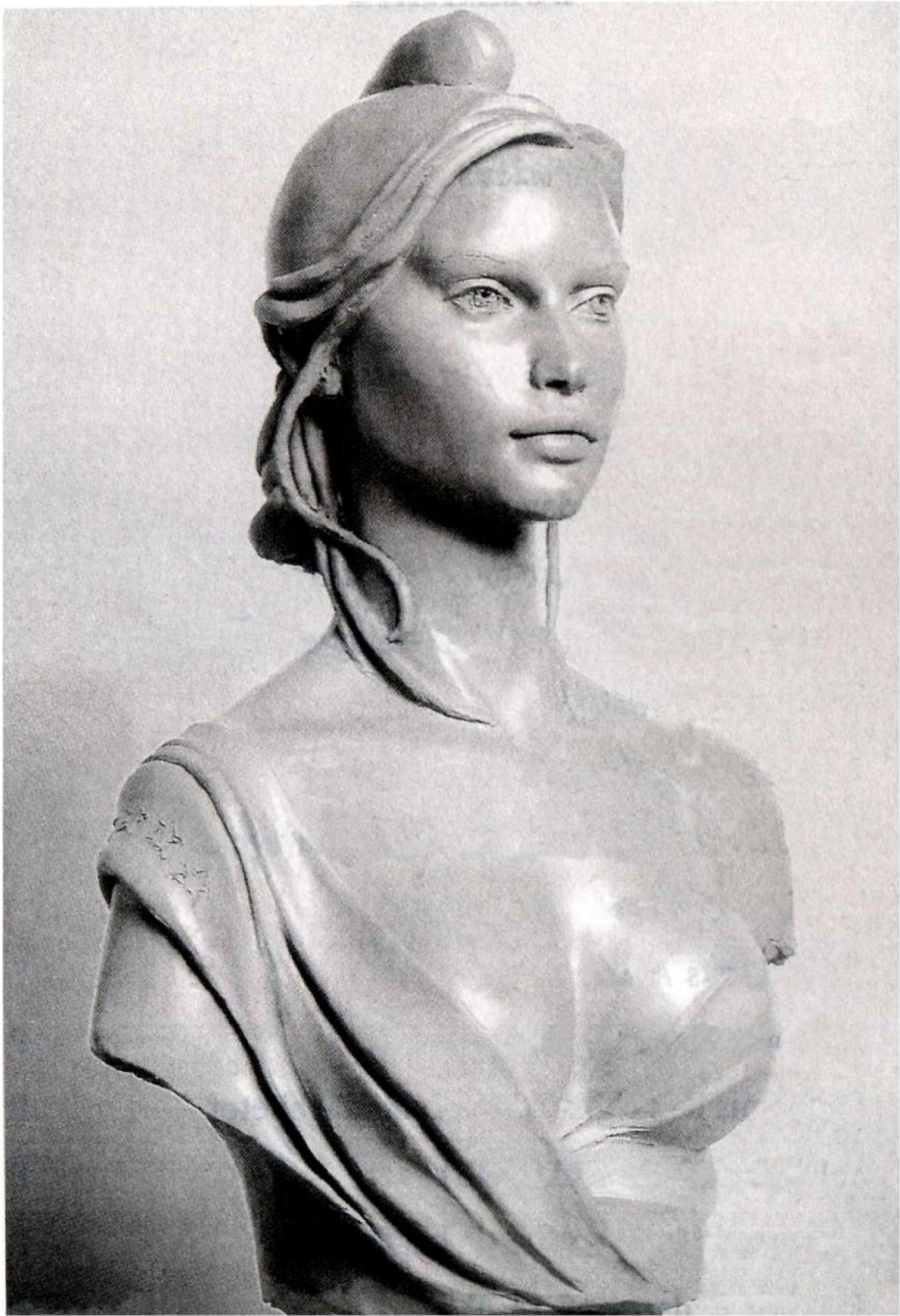
G
U

E



D
E
C
E
M
B
R
E

1
9
9
9



Mademoiselle, Madame, Monsieur,

Cette fois-ci, ça y est, nous y sommes à l'aube du 3^{ème} millénaire, l'an 2000.

Au nom du Conseil Municipal, je vous présente mes meilleurs vœux pour cette année 2000, des vœux de bonne santé, de travail et de bonheur pour vous et vos familles.

- Le gros investissement prévu dans l'année 99 était inscrit au chapitre voirie, plus précisément, il concernait l'élargissement du VC 6 de la Mare des Chaudières. Pour des raisons indépendantes de notre volonté, d'es retards se sont accumulés et l'automne est arrivée. De ce fait, il nous a semblé plus raisonnable de repousser les travaux de revêtement en enrobé, au printemps vers le mois d'avril.

- En liaison avec le département, des travaux sont en cours, dans un souci de sécurité, pour améliorer l'arrêt du car scolaire au lieu dit « La Forge ».

- Tout au long de l'année, nous avons poursuivi l'étude d'aménagement de la réserve foncière de la Mare des Chaudières.

- Comme les deux années précédentes, cet été, le centre de loisirs animé par le FHOL a fait des heureux parmi nos jeunes Cerlanguais.

En cette fin d'année, nous étudions la possibilité de passer un contrat « temps libres » avec la CAF pour les années 2000 et plus. Notre souhait est de promouvoir des loisirs adaptés à l'attente de nos jeunes de 6-12 ans et nos ados 13-18 ans. Bien sûr, ces activités viendraient en complément des activités sportives ou associatives déjà existantes. Pour réussir dans cette démarche toutes les énergies sont nécessaires et l'implication des familles est indispensable. Nous continuerons pour cela à faire appel au savoir-faire des animateurs du FHOL.

Pour vous informer un peu plus précisément de nos projets de l'année 2000, je vous invite le samedi 8 janvier à 17 H à la salle polyvalente. Je serais heureuse de vous renouveler avec les conseillers municipaux, tous mes vœux et de partager le verre de l'amitié.

N. COTE

EVOLUTION DE LA POPULATION A LA CERLANGUE

Nous avons noté dans le bulletin municipal de décembre 1986, le N° 4 , les remarques suivantes concernant notre village :

Dans les années 1200, la population était d'environ 900 habitants en totalisant La Cerlangue, les Essarts, et St Jean d'Abbetot, qui à cette époque étaient trois communes indépendantes.

Après la guerre de 100 ans, la population évoluera entre 700 et 1200 habitants.

Le regroupement officiel des trois communes a eu lieu en 1825 ; mais la population va se déplacer vers les villes qui s'industrialisent, c'est l'exode rural constaté entre 1832 et 1841, et on note une diminution de la population.

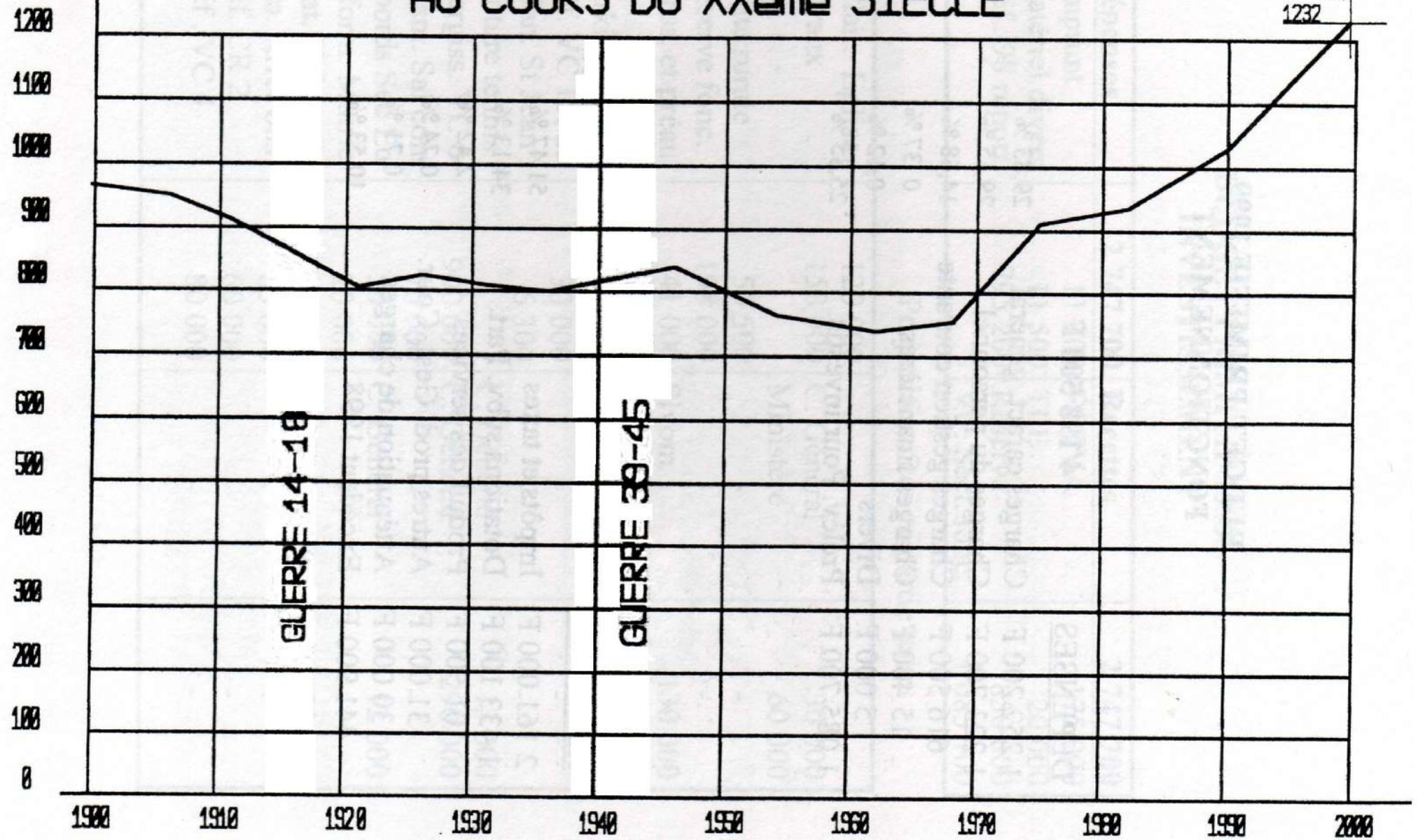
En 1886, les travaux d'endiguement de la seine provoqueront une augmentation à nouveau, due à la création d'emplois.

Au cours du 20^{ème} siècle, on constate une baisse jusqu'à la fin de la guerre 1914-1918, puis une stabilité, et à nouveau une augmentation de la population aux alentours de 1940, due à l'installation à La Cerlangue de familles de réfugiés.

Puis dans les années 70 , la création de nouveaux emplois (dans les industries avoisinantes) fera progressivement augmenter notre population, et au seuil de l'an 2000, nous sommes 1232 cerlanguais...

LA CERLANGUE EVOLUTION DE LA POPULATION AU COURS DU XX^{eme} SIECLE

population



BUDGET PRIMITIF 1999 FONCTIONNEMENT

DEPENSES

4 198 500 F

1 252 200 F	Charges caract. général	29,83 %
1 223 700 F	Charges du personnel	29,15 %
616 500 F	Charges gestion courante	14,68 %
15 400 F	Charges financières	0,37 %
5 000 F	Divers	0,12 %
1 085 700 F	Prélèv. Pour investis.	25,85 %

RECETTES

4 198 500 F

2 161 000 F	Impôts et taxes	51,47 %
1 433 100 F	Dotations subv. Part.	34,13 %
101 500 F	Produit des services	2,42 %
31 000 F	Autres prod. Gest. Cour.	0,74 %
30 000 F	Atténuation de charges	0,71 %
441 900 F	Excédent 1998	10,53 %

BUDGET PRIMITIF 1999
INVESTISSEMENT

Dépenses	2 747 700	Recettes	2 747 700
Emprunt	11 200	FCTVA	175 000
Matériel divers	11 500	TLE	20 000
Déf. 98 report.	795 200	Réserve	850 000
		Vir. Sect. fonc.	1 085 700

Projets financés en partie par :

Eclair. Eglise	120 000		
Vitraux	150 000	C. Général	30 000
-	-	Ministère	60 000
Sente rurale	50 500	-	-
Réserve fonc.	198 000	-	-
Class. et préau	41 000	Sivom	130 000
-	-	C. Général	60 000
Parking salle	9 000	-	-
Réf. VC 15, 25	30 000	-	-
Trian. St Jean	6 300	-	-
Clôture tennis	-	C. Général	13 000
Elargiss. VC 6	900 000	C. Général	290 000
Réam. Sal com	70 000	-	-
Abords Séc Ec	50 000	C. Général	12 000
Inform. Mairie	20 000	-	-
Mat. Voirie	70 000	C. Général	22 000
Am. Arrêt bus	65 000	-	-
Réf. CR 2	60 000	-	-
Réf. VC 4	80 000	-	-

SYNDICATS DU CANTON

SYNDICAT ELECTRIQUE Mme COTE, membre du bureau

Mme N.COTE, Maire, titulaire

M. L.PERROT, titulaire

M. G.LEGENTIL, suppléant

RAMASSAGE SCOLAIRE Mme COTE, membre du bureau

Mme N.COTE, Maire, titulaire

Mme D.TESSONT, titulaire

Mme M.L'HERYENAT, suppléante

COMMUNAUTE DE COMMUNES

Mme N.COTE, vice-présidente

M.F.HAUZAY, titulaire

M.D.RENAULT, suppléant

M.F.AUBRY, suppléant

SYNDICAT D'EAU

Mme N.COTE, vice-présidente

M.D.HENRY, titulaire

M.D.TESSONT, suppléante

LES COMMISSIONS COMMUNALES

Le travail d'une commission est de préparer des dossiers avant d'être présentés à l'ensemble du conseil Municipal.

COMMISSION FINANCES

Tout le Conseil Municipal

Membres extérieures :

Mme LEBRUMENT et M. CHATEL

COMMISSION TRAVAUX

MM. LEGENTIL, GUERIN, PERROT, HENRY, BREARD

Membres extérieurs :

MM. ROUSSELLE et BLONDEL

COMMISSION VOIRIE

MM. AUBRY, DEBRAY, RENAULT, PERROT, HENRY, BREARD.

Membres extérieurs :

MM. AUBER et MALANDAIN

COMMISSION DES IMPOTS

MM. HAUZAY, DEBRAY, AUBRY

COMMISSION P.O.S ET ENVIRONNEMENT

MM. LEGENTIL, HAUZAY, GAUTIER, AUBRY,
HENRY.

Membre extérieur : M. R. LEROY

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mmes L'HERYENAT, TESSONT, LALLEMAND,
MM. BREARD, PERROT.

Membres extérieurs : Mmes AUVRAY, LAIR, GUEROULT,
MM. AUBRY M, DUFLO

CHAMBRE D'AGRICULTURE

MM.DEBRAY, GAUTIER, GUERIN

COMMISSIONS SALLES POLYVALENTE ET COMMUNALE POUR ASSOCIATIONS ET RELATION JEUNES

MMES L'HERYENAT, TESSONT, MM.PERROT

Membre extérieur : M.B.BOSSART

Concernant le planning des associations (utilisation des salles polyvalente et communale) et la réservation de la salle communale aux habitants de La Cerlangue :

Mme L'HERYENAT en mairie (mardi de 10 H à 12 H)

Concernant l'élaboration du bulletin municipal :

MMES L'HERYENAT, LALLEMAND, TESSONT,
MM.LEGENTIL, HENRY, GUERIN.

L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT

Afin de mener à bien les travaux de renforcement Eau Hameau de Bacqueville à Saint Vigor et Départementale 39 à La Cerlangue, subventionnés l'an dernier, il a été procédé à l'élaboration d'un schéma d'assainissement sur Saint Vigor, ce qui a permis d'envisager les travaux d'assainissement au Hameau de Bacqueville.

Après toutes les formalités, ces travaux ont été exécutés au cours du premier semestre 1999.

Le renforcement Eau à Saint Vigor et La Cerlangue, sur 2685 mètres, représente une dépense de 1 238 986 francs TTC.

Après règlement du solde des travaux d'assainissement à Saint Vigor, la dépense sera de l'ordre de 1 443 770 francs TTC. 34 foyers sont raccordables.

Les travaux d'assainissement sur la commune de Tancarville ont été réceptionnés le 19 février 1999 pour un coût de 856 195 francs TTC. 23 nouveaux foyers se trouvent également raccordés.

Grâce à une bonne gestion, le Syndicat a sollicité un concours financier de 238 000 francs seulement, sur douze années, à taux zéro, pour ces trois tranches de travaux.

En ce qui concerne les cinq dossiers de travaux déposés au Conseil Général en 1998 pour l'année en cours, les subventions espérées n'ont pas été accordées. Seul un petit espoir pour le dossier de renouvellement des canalisations Eau Rue de Saint Jean à La Cerlangue, qui serait susceptible d'être subventionné d'ici la fin de la présente année.

Le schéma d'assainissement sur les communes de Saint Vincent, Sandouville, Tancarville est envisagé, ainsi que l'étude diagnostic du réseau eaux usées sur La Remuée et La Cerlangue. Les entreprises retenues seront fixées fin Novembre 99.

La mise au norme du château d'eau de Sandouville devrait avoir lieu prochainement, ainsi que la peinture extérieure.

Le Syndicat va poursuivre ses démarches pour essayer d'aboutir dans les projets de travaux déposés l'an dernier.

Malgré les fortes pluies au cours de l'année, le forage permet toujours, à la grande satisfaction de tous, de fournir une eau de qualité.

Le Président

MONSIEUR BEAUVAIS

N'EST PLUS.

Il nous a quitté brutalement le 15 mai, nous connaissions ses problèmes de santé, mais il était toujours présent lors des réunions du club des Aînés, des manifestations organisées par la mairie. Nous garderons de cet homme un excellent souvenir.

Rappelons que le club des Aînés fut fondé en 1984 avec Messieurs Desmith et Billaux, Marcel Beauvais fut élu président, il exerça ses fonctions avec dévouement et gentillesse jusque en février 1990, date à laquelle il quitta ses responsabilités pour raison de santé. Monsieur Charles Deneuve vice-président, qui nous a quitté en août 1996, lui succéda à la présidence.

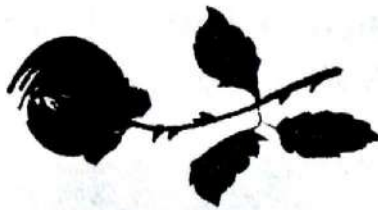


Galette des Rois des Anciens en janvier 1996
M. Beauvais (à gauche) M. Deneuve (à droite)

ETAT CIVIL 1999

NAISSANCES

- GIARD Aurore	06 janvier
- LANGLOIS Sarah	14 mars
- ROGERET Quentin	08 avril
- COTTARD Teddy	11 mai
- DUNEUFGERMAIN Laurent	12 mai
- TERRIEN Emeline	12 mai
- MANSON Valentine	29 juin
- GOSSELIN Manon	07 septembre
- MARAGE Arthur	08 septembre
- PADLO Océane	01 novembre
- BREARD Martin	07 novembre
- RATS Violaine	14 novembre



DECES

- BEAUVAIS Marcel	15 mai
- AUBIN Jean	14 juin
- LE GOFF Hervé	17 juin
- VASSE Rémi	30 juin
- LEBRUMENT Hélène	16 juillet
- LANGLOIS Jacques	26 juillet
- LE COENT Roger	19 août
- DUVAL Patricia	01 octobre
- VASSE Adrien	03 novembre



MARIAGES

Emmanuel IBSAIENNE Et Patricia LECLERC	15 juillet
Anthony BRUYERE Et Céline RIHAL	24 juillet
Raphaël BILLION Et Isabelle AVRIL	31 juillet
Mickaël LEMONNIER Et Karine COURCHE	31 juillet
Thierry ACCARD Et Catherine PAIMPARAY	31 juillet
Gabriel DUBERNET Et Delphine GERVAIS	28 août
Christian SOUABE Et Chrystèle BONIN	28 août
Jean-François GEOLIER Et Ingrid RAYS	11 septembre
Laurent DUBOC Et Pierrette VIGER	11 septembre
Hugues COPINE Et Josiane PHILIPPET	18 septembre
Jean-Louis AUDIEVRE Et Catherine HENOS	06 novembre

CEREMONIE DU 8 MAI

Cette cérémonie a été marquée cette année par la remise de médaille d'Ancien Combattant à Monsieur Gilbert COLLAS.

Monsieur COLLAS, appelé en novembre 1957 pour rejoindre Soissons, et Alger, est affecté au 13^{ème} régiment des tirailleurs sénégalais, puis au PC transmission pendant six mois. Le Caporal COLLAS fut libéré en 1959, mais maintenu sous les drapeaux jusque février 1960.

Soit 28 mois passés en Algérie.



La croix d'Ancien Combattant pour Gilbert COLLAS, des fleurs pour son épouse et le verre de l'amitié en présence des Anciens Combattants d'Algérie de La Cerlangue.

Verre de l'amitié partagé également avec les Médaillés du travail
lesquels ont reçu leur diplôme, et leur médaille offerte par la
municipalité.

Madame COTE a félicité les récipiendaires :

Echelon **VERMEIL** :

MM Christian DURANDE (RNUR)

Echelon **ARGENT** :

Mme Marie France FLEURET (Maison St Jean)

M. Christian DESJARDINS (Tréfileries et Cableries)

M. Jean Paul LUCAS (Tolmega Mécafablon)

M. Philippe LENORMAND (SGS Redwood France)



NOCES D'OR

C'est en ce 27 avril 1949, que Maurice AUBRY et Madeleine ROUSSEL ont dit "OUI" à M. HAUGUEL, maire à cette époque de La Cerlangue.

Puis le chanoine RICARD et l'abbé DUCASTEL reçurent le consentement mutuel des nouveaux époux.

50 ans après, c'est François AUBRY, second fils du couple et 1^{er} adjoint de Madame COTE, maire, qui eut l'immense plaisir d'accueillir ses parents en mairie ; une surprise les attendait, la projection d'anciennes photos sur le mur de la salle des mariages, a ravi la famille et émut les jubilaires.

L'office, célébré à Saint Léonard 50 ans après par l'abbé DAVID, terminait cette mémorable journée avant de se retrouver en famille et entre amis pour fêter l'événement.



NOCES D'OR

Ils avaient choisi le 24 juin 1949 pour se marier, ils ont choisi le hameau de Saint Jean d'Abbetot pour habiter définitivement la retraite venue, et ce 26 juin 1999 notre petite mairie de La Cerlangue pour fêter leurs 50 ans de mariage et renouveler leurs consentements devant Madame COTE, maire.

Sympathique cérémonie qui s'est déroulée ensuite dans la l'église de St Jean d'Abbetot, avec messe célébrée par l'Abbé Lepinette, ami du couple.

Monsieur et Madame MILLET avaient soigneusement préparé cette cérémonie religieuse en famille pour la partie musicale et chantée.

Il y avait foule à la salle communale où les jubilaires recevaient tous leurs amis, connaissances et relations associatives pour un vin d'honneur dans une ambiance particulièrement appréciée.



**Dernière rentrée scolaire 98-99
pour les CE2-CM1 avec
Monsieur BARRERE**



**Rentrée scolaire 1999-2000
CE2-CM1 avec
Madame DUVAL**

HEUREUSE RETRAITE MONSIEUR BARRERE

Une année scolaire passe très vite.. et voici le départ à la retraite que l'on attend et qui marque une étape dans la vie.

En ce 26 juin, la Municipalité a tenu à rendre hommage à Monsieur BARRERE pour toutes ces années passées au service de l'éducation nationale et ..à La Cerlangue. Une réception a été organisée au restaurant scolaire réunissant ses collègues, l'Amicale des Anciens Elèves dont il est secrétaire, parents et enfants. M. DROUET, principal du collège et M. ROBINE, directeur de l'école primaire de St Romain, étaient présents.



Madame COTE, maire, a rappelé les bonnes relations avec les élus, parents et enfants, Madame LEBORGNE, directrice évoquait les qualités professionnelles, pédagogiques et relationnelles avec les collègues. Cadeaux, fleurs et remerciements, ont été suivis du pot de l'amitié.

FHOL... FHOL...FHOL

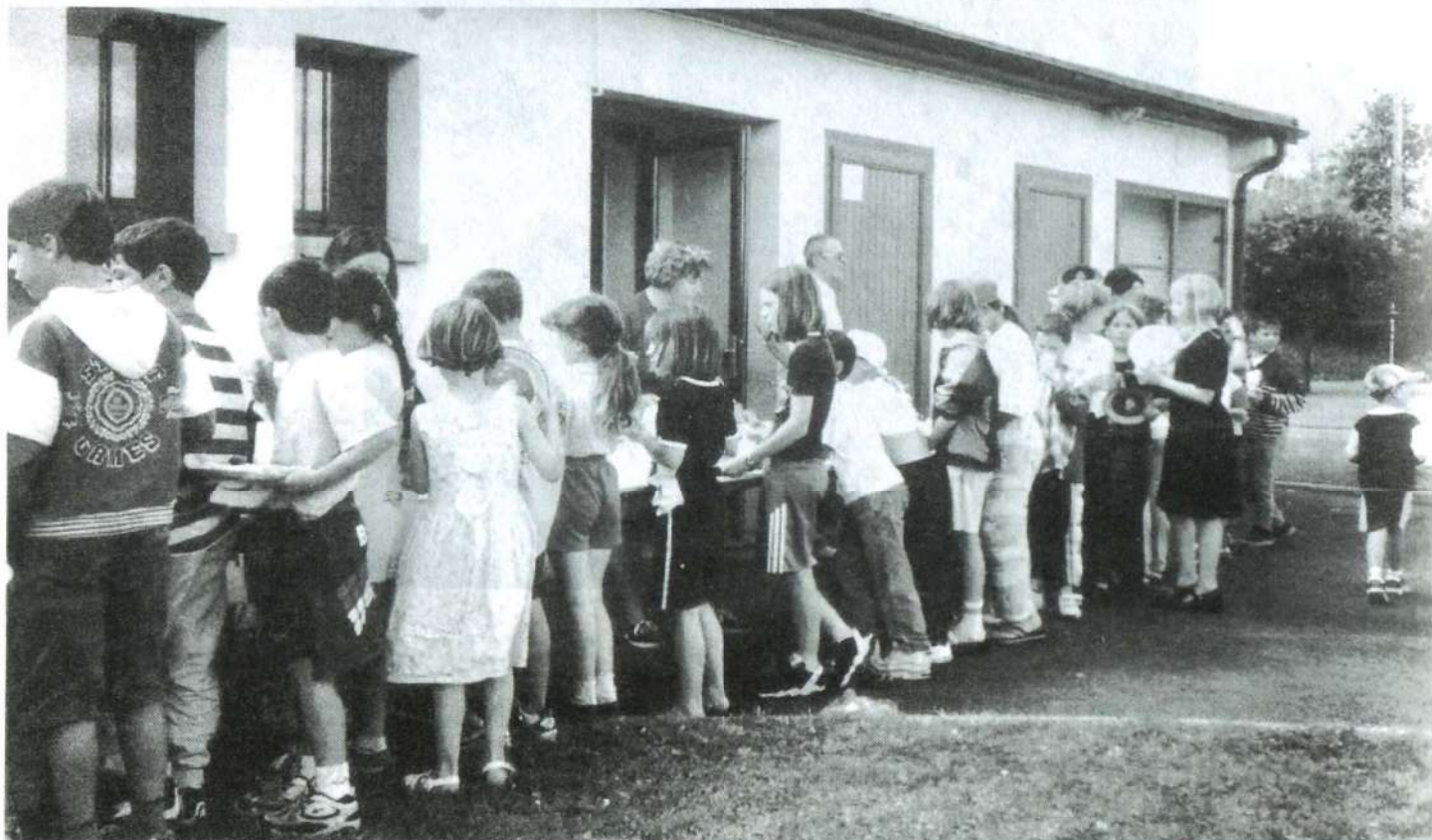
En juillet

Tout va bien au centre aéré.

Directeur : **Waby** avec 5 animateurs.

Le temps a permis des activités de plein air, équitation, canoë kayak, les mini-camps avec initiation à la *spéléo* ; puis le déplacement à Rouen pour admirer l'Armada du siècle.

Les soirées dansantes ont toujours du succès et les pique niques dans la nature confirment le besoin de liberté, mais quelle discipline afin de se faire servir au *comptoir* devant le restaurant scolaire ! *il y en a eu pour tout le monde...*



En août

Tout va bien également, mais le temps est moins beau, un nouveau directeur est arrivé, **Cédric**, et de nouveaux animateurs. Les animations semblent être les mêmes, dans les mini camps, on apprend à se débrouiller, y compris pour la préparation des repas. Nous avons eu *écho* d'une activité "ski nautique" ?

Un grand jour.. l'éclipse du 11 août, tous portaient des lunettes spéciales, mais le risque de se brûler les yeux était minime !! qu'importe l'événement était rare et les lunettes de circonstance.

Le moment le plus étonnant mais le plus angoissant pour les enfants fut l'arrivée de la nuit à 12 H 20 , à l'heure du déjeuner, mais les animateurs étaient là afin de rassurer les plus petits.



Le départ pour le mini camp avec Cédric



**Gilles AUBRYN,
Directeur du FHOL
Et Jean Claude
(cuisinier en juillet)**



RENTREE SCOLAIRE 1999-2000

La rentrée scolaire s'est effectuée sans problème pour 153 élèves repartis de la façon suivante :

MATERNELLE

Petite et moyenne section : 25 enfants

Enseignante Madame QUEMION

Petite et grande section : 23 enfants

Enseignante Mademoiselle BELLONCLE

PRIMAIRE

Enseignantes :

Madame LEBORGNE C.P : 26 élèves

Madame LE BRET CE1 - CE 2 : 26 élèves

Madame DUVAL CE 2- CM1 : 27 élèves

Madame LABY CM1- CM2 : 26 élèves

Madame LEBORGNE, Directrice

Et les aides éducateurs : MM. PHILIPPE et ADGHAR



LES CHIENS ET LA SECURITE PUBLIQUE

ATTENTION

Le 6 janvier 1999, La Loi N° 99-5 du 6.01.1999 portant sur les chiens susceptibles d'être dangereux , a été promulguée au Journal Officiel et applicable depuis le 1^{er} juillet 1999. Cette loi définit deux catégories de chiens :

Les chiens d'attaque :

- Les "**Staffordshire terrier**" et "**American Staffordshire**" communément appelés **Pitt-bulls** , ainsi que ceux de races assimilables aux chiens des races "**Tosa**" et "**Mastiff**".

Les chiens de garde et de défense :

- Les chiens de race "**Staffordshire terrier**", "**American staffordshire terrier**", "**Rottweiler**", "**Tosa**" ainsi que tous ceux de races assimilables aux chiens de race "**Rottweiler**".

Les propriétaires de ces chiens doivent obligatoirement en faire la déclaration sur l'honneur à la mairie contre récépissé.

Documents demandés :

- une pièce justificative d'identification du chien ;
- une pièce justificative de la vaccination antirabique du chien en cours de validité ;
- pour les chiens mâles et femelles entrant dans la 1^{ère} catégorie le certificat vétérinaire de stérilisation de l'animal ;
- Une attestation d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou de celui qui le détient.



STAFFORDSHIRE TERRIER



AMERICAN STAFFORDSHIRE TERRIER



TOSA



ROTTWEILER



MASTIFF

photo presse

ASSOCIATION GERONTOLOGIQUE CANTONALE DE SAINT ROMAIN DE COLBOSC

Cette association gère les services d'aide ménagère, de garde à domicile, d'information service ainsi que le service de Coordination Gérontologique.

Ces services sont regroupés à l'Hôpital Local de Saint Romain de Colbosc (sauf le service d'Information Service qui maintient ses permanences à la Mairie de Saint Romain (Tel : 02.32.79.24.69) où Madame DELMAIRE pourra vous renseigner.

Un numéro de téléphone unique pour les trois services a été mis en place

 02.35.30.04.85

**Le matin de 9 h à 12 h 30, l'après-midi de 13h 30 à 17 h
du lundi au vendredi**

La secrétaire coordinatrice, Madame FOLLAIN a pour mission :

- D'orienter les demandes vers les services existants : le service d'aide ménagère, le service de garde à domicile, le service de soins infirmiers à domicile, le service de repas à domicile.
- De faire le lien entre les familles, les bénévoles, les Mairies, les services sociaux et hospitaliers...
- De remplir une fonction de secrétariat : compléter des dossiers d'aide, des documents...
- De renseigner les familles et les personnes à propos des lois sociales et les services gérontologiques.

Définition de l'aide à domicile

L'aide à domicile a pour mission d'accomplir chez les personnes âgées un travail matériel, moral, social, contribuant à leur maintien à domicile. Elle exécute les tâches ménagères et les activités de la vie quotidienne : l'entretien courant de l'habitation, l'entretien du linge, les courses, la préparation des repas et les soins élémentaires d'hygiène. Elle assure également une présence auprès de la personnes âgée : accompagnement lors d'une promenade, d'un jeu... écoute et apport d'un réconfort et permet donc de garder le contact avec l'extérieur.

Selon les ressources et l'état de santé de la personne âgée, une prise en charge est faite par :

- le service d'aide ménagère géré par Madame COURSEAUX ou
- le service de garde à domicile géré par Mesdames FOLLAIN et COURSEAUX.

Service de repas à domicile et de téléassistance :

Contactez le **02.35.30.04.85** pour informations complémentaires

Afin d'organiser le mieux possible un **retour à domicile** lors d'une hospitalisation, il est impératif de prévenir le service de coordination **avant la sortie de l'hôpital**. Ainsi la personne peut bénéficier **rapidement** des aides proposées.



HN

Histoire des écoles

de La Cerlangue (7)

Résumé: en novembre 1868, la commune est enfin prête à édifier une maison d'école pour les filles sur un terrain communal situé juste derrière l'église. Le préfet a donné son accord, le conseil de fabrique aussi...

En ce temps-là vivait dans notre commune, au château qui abrite maintenant la maison familiale rurale, une demoiselle du nom de Lebreton, riche et catholique très pratiquante. (Vous l'avez compris, il s'agit d'un conte de fée). Lorsqu'elle eut vent de l'affaire qui nous préoccupe, son sang ne fit qu'un tour : Comment ? On oserait prélever pour l'école une parcelle dépendant du presbytère ? On oserait planter une haie débordant un peu sur le cimetière ? On oserait laisser les enfants s'ébattre à quelques mètres du choeur de l'église ? Sacrilège !

Dieu merci, Mlle Lebreton était une très bonne fée, et sa fortune personnelle lui permettait de faire bien des heureux.

C'est ainsi que le deux février 1869, le Maire donnait lecture d'un acte de donation de quatre mille francs provenant de notre charitable citoyenne, donation soumise aux conditions suivantes :

« 1°) que cette somme devra contribuer à l'acquisition du terrain nécessaire pour élever une construction à usage de mairie et de maison d'école de garçons et pour les dépendances de cet établissement...

2°) que le Conseil municipal... devra... renoncer à construire la maison d'école dans les terrains dépendant de l'église et du presbytère et réserver ces terrains, desquels il ne sera rien distrait, pour les besoins actuels et à venir du presbytère et de

l'église, notamment pour l'emplacement du nouveau chœur, ...

3°) que la haie qui sépare le terrain de l'église de celui du presbytère ne pourra jamais être rapprochée de l'église, ce changement étant impopulaire à cause des tombes qu'il faudrait détruire.

4°) ...

5°) qu'en cas de non acceptation par le conseil municipal... d'une seule de ces conditions,... l'engagement de Mlle Lebreton serait nul et non-venu.... ». Et Mlle Lebreton insistait pour que le terrain à acheter soit pris à même la terre de labour de M. Baron attenante à la propriété de M. Carpentier, située sur le bord du chemin de grande communication n° 39 de Saint-Romain à Tancarville.

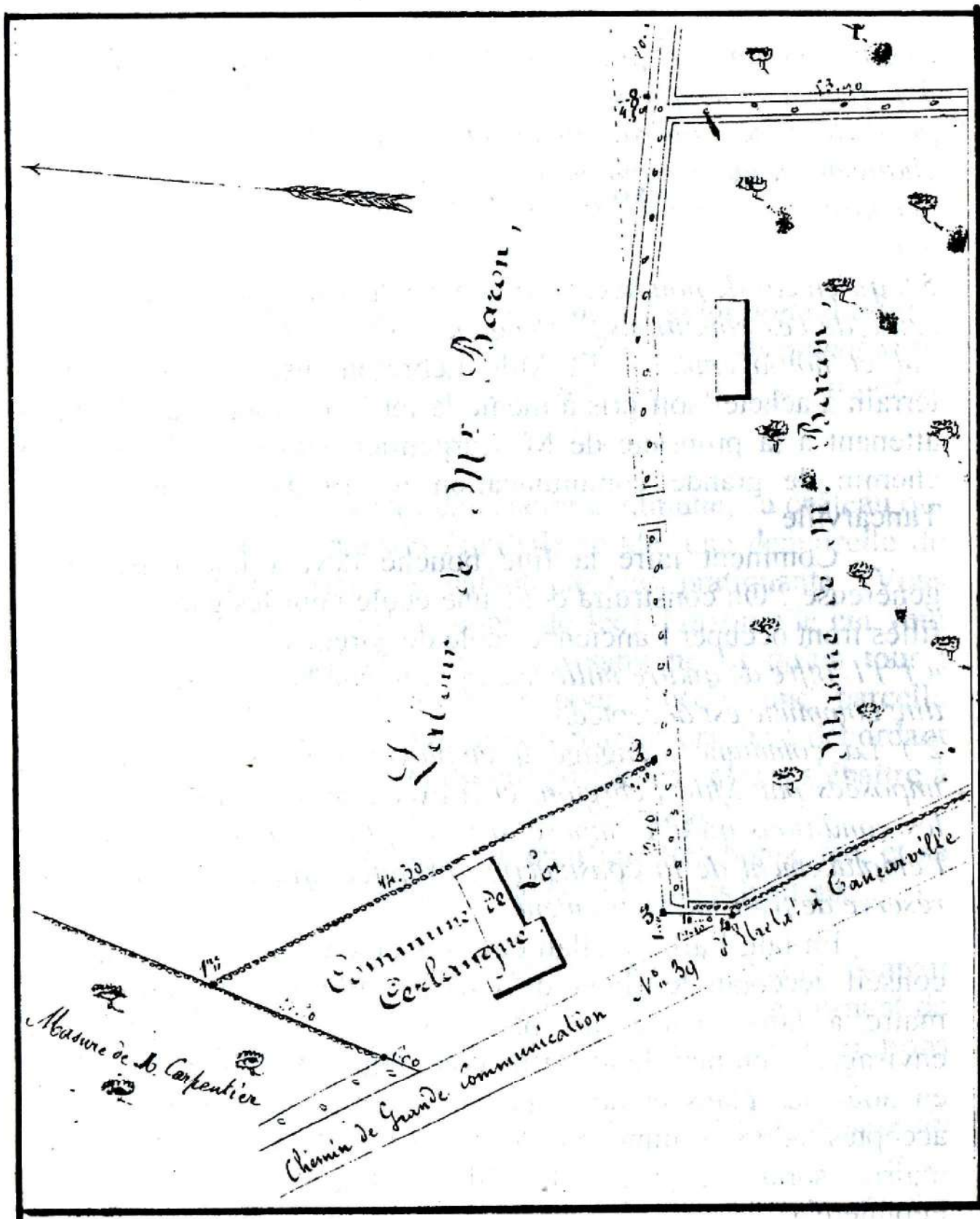
Comment faire la fine bouche devant une offre aussi généreuse ? On construira donc une école pour les garçons, et les filles iront occuper l'ancienne école de garçons :

« 1°) L'offre de quatre mille francs faite par Mlle Lebreton à la dite commune est acceptée.

2°) La commune s'engage à employer cette somme aux fins imposées par Mlle Lebreton, et à exécuter intégralement toutes les conditions qu'elle impose, à l'exception, en ce qui concerne l'emplacement de la construction projetée, que le dit conseil se réserve de fixer ultérieurement. »

En fait, l'affaire allait être rondement menée : en mars, le conseil acceptait le choix du « terrain Baron » et autorisait le maire à faire dresser les plans et devis de la construction envisagée ; en mai, ledit Baron consentait à vendre sa parcelle ; en août, les plans et devis préparés par M. Venambre étaient acceptés. Alors, l'immeuble destiné à l'école de garçons et à la mairie sortait de terre et les filles partaient s'implanter à « la Pépinière ».

Les largesses de Mlle Lebreton n'allaient pas en rester là. Tout d'abord, on ne peut passer sous silence le don qu'elle fit en 1871 à la commune De Saint-Romain d'un terrain de 29 ares destiné à la construction de l'hôpital cantonal.



La mairie-école en 1870

Par testament daté du 9 juin 1874, elle offrait à la commune de La Cerlangue 3000F à placer en rente à employer au soulagement des pauvres, 2000F à placer aussi en rente, pour fournir chaque année des fournitures scolaires aux enfants indigents des deux écoles, et 2000F pour aider à la reconstruction du chœur de l'église. Mais ces différents legs étaient assortis d'une condition : la commune devra, dans un délai de 2 ans après son décès, construire une nouvelle école de filles sur un terrain de 12 ares « qu'elle dit » avoir acheté à M. Jean Leblond, et qu'elle lègue à cet effet, et affecter l'actuelle école de filles à l'établissement d'une maison de secours et logement du garde champêtre chargé des soins. Pour cela, elle lègue encore à la commune 2000F pour aider à la construction de cette nouvelle école de filles, et 2000F pour l'ameublement et l'entretien de la maison de secours.

Un vrai conte de fée, on vous dit.

Seule ombre au tableau : à la mort de notre bienfaitrice survenue le 3 avril 1876, on s'aperçut que la vente du terrain Leblond à Mlle Lebreton n'avait pas été effectuée. Le Conseil municipal accepta donc les legs destinés aux pauvres et à la reconstruction du chœur, mais refusa le legs prévu pour la construction d'une nouvelle école de filles.

Pauvres filles, elles n'auront pas encore leur école neuve !

En 1881, la réparation de la classe des filles « *est devenue indispensable par suite de son état de vétusté...* » Le conseil approuve le devis de Jacques Gens, maître maçon à La Cerlangue, mais le sous-préfet ne donne pas son aval : « *L'école actuelle ... n'a pas les dimensions suffisantes pour recevoir toutes les filles de la commune ayant l'âge scolaire, dont le nombre pourra s'élever à 66 lorsqu'il y aura lieu d'appliquer l'instruction obligatoire...* » Et d'expliquer que la commune doit envisager l'agrandissement de l'école.

Guizot nous avait imposé l'école des garçons; voilà maintenant que Jules Ferry s'en mêle ! Et on n'a plus d'église à vendre !

Alors les conseillers municipaux, méfiants comme de bons Normands, considèrent « 1°) que la loi sur l'obligation de l'instruction primaire n'est pas encore votée et qu'il n'y aura lieu de s'en occuper que lorsqu'elle devra recevoir son application. 2°) que le nombre des élèves qui fréquentent l'école des filles varie pour le moment entre 30 et 40 et qu'ainsi la salle de classe actuelle lui paraît suffisante ... » En conséquence, ils réitèrent leur demande de procéder aux travaux prévus.

(Notons au passage que 30 à 40 filles étaient scolarisées sur 66 scolarisables, ce qui signifie 50% d'abstention scolaire)

Mais l'année suivante, suite à la réception d'une nouvelle lettre préfectorale et d'un rapport du service académique, le conseil « reconnaît l'insuffisance des locaux scolaires actuels et décide que la salle de classe de l'école de filles sera changée en école enfantine et qu'une école spéciale filles sera construite à côté de celle-ci et qu'un logement y sera approprié pour l'institutrice »

Cinq années nécessaires, au cours desquelles le projet initial subira quelques modifications : en 1883, un terrain de 8 ares sera acheté à Jules Heute; M. Marical, architecte, dressera les plans des nouvelles classes destinées à l'école des filles et à l'école enfantine; l'ancienne école sera convertie en logements pour les institutrices; et dans la foulée, un préau couvert sera prévu pour l'école des garçons ...

L'ensemble des travaux, adjugés à Alexandre Bertin en 1886, seront réceptionnés en mai 1888.

C'était l'année du cinquantenaire de l'ouverture de la première école communale de garçons .

Il nous restera à étudier les améliorations qui seront apportées au siècle suivant ; ce que nous verrons, justement, ... le siècle suivant.

(à suivre)

M. Auvray

EXTRAIT DU MESSAGE DU 11 NOVEMBRE

.. Un siècle fortement marqué par la Première Guerre Mondiale, dont le souvenir nous réunit aujourd'hui, la France de l'an 2000 ne peut pas, ne doit pas oublier la somme de courage et d'héroïsme, dont ont fait preuve nos soldats d'alors, pour résister, pour avancer, pour vaincre enfin. La France de l'an 2000 ne peut pas, ne doit pas oublier que c'est le pays tout entier qui a soutenu l'effort de guerre. La France ne peut pas, ne doit pas oublier la somme des souffrances alors endurées : souffrance des soldats, souffrance des épouses et des mères, des familles, de la France toute entière et pour longtemps.

Rendre hommage aujourd'hui à toutes celles et tous ceux qui ont accepté que leur destin individuel s'efface devant le destin collectif de la France, c'est donner en exemple leur histoire qui est notre histoire. De cette histoire sachons révéler aux jeunes générations le sens, un sens, qui court au long du siècle comme un fil rouge : le sens des valeurs, le sens du devoir.

Au tournant d'un siècle qui semble avoir commencé dans les Balkans, osons dire que notre société, la société de l'information, société très technologique, scientifique, très individualisée ne peut vivre sans des valeurs reconnues et partagées.

Les valeurs de la France sont la liberté, l'égalité et la fraternité, trois valeurs qui ont une portée universelle et qui permettent aux Hommes qui le veulent de dépasser les différences pour se rassembler sur l'essentiel...

Extrait du message de M. Jean Pierre MASSERET, secrétaire d'Etat à la Défense, chargé des Anciens Combattants.

**COMMENT****OBTEENIR**

PIECES OBLIGÉES	OU S'ADRESSER	PIECES A FOURNIR	CÔÛT	OBSERVATIONS
Certificat de scolarité	Directeur de l'école			
Certificat de travail	L'employeur			
Certificat de vaccination	Praticien qui effectue le vaccin	Présenter les certificats originaux ou les carnets de santé de l'enfant	Gratuit	
Copie conforme	Mairie du domicile	Présenter la copie et l'original	Gratuit	Intérêt administratif
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille et certificat de décès	Gratuit	Dans les 24 heures qui suivent le décès
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille ou carte d'identité et certificat du praticien	Gratuit	Dans les 3 jours ouvrés (samedi exclus) qui suivent la naissance
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	Date du décès, nom, prénoms (nom de jeune fille éventuellement)	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer la date du mariage, noms et prénoms	Gratuit	Joindre enveloppe timbrée à votre adresse
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer la date de naissance, noms et prénoms	Gratuit	Français nés à l'étranger : Ministère des Relations Extérieures - BP 1056 44035 Nantes Cedex
Fiche d'état civil	Toutes les mairies	Livret de famille ou extrait de naissance ou carte d'identité	Gratuit	
Fiche de nationalité française	Toutes les mairies	Carte d'identité en cours de validité (moins de 10 ans)	Gratuit	
Légalisation de signature	Toutes les mairies	La signature à légaliser doit être faite devant un employé municipal avec carte d'identité	Gratuit	
Livret de famille	Mairie du domicile	Duplicata à demander à la mairie du domicile qui transmet à la mairie du mariage	Gratuit	
Reconnaissance anticipée	Toutes les mairies	Pièce d'identité. Préciser la profession et le domicile	Gratuit	
Passeport et renouvellement	Mairie du domicile	Carte d'identité ou livret de famille, 2 photos, timbre fiscal ou chèque de 400 F., 2 justificatifs de domicile	Timbre fiscal au taux en vigueur	Mineurs : se renseigner. En cas de divorce des parents, photocopie du jugement
Permis de chasser	Mairie du domicile	Imprimé à prendre à la mairie pour passer l'examen. Accomplir les formalités prévues (mairie, préfecture)	Variable	

COMMENT**O**TENIR

PIÈCES DÉSIÉES	OU S'ADRESSER	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	OBSERVATIONS
Casier judiciaire	Casier judiciaire national 106, rue du Landreau 44079 Nantes Cedex 01	Fiche individuelle d'état civil et adresse	Gratuit Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse	Personnes nées à l'étranger, s'adresser au Service Central du Casier Judiciaire à Nantes : 23, allée d'Orléans 44000 Nantes
Carte grise	Préfecture ou Sous-Préfecture ou Mairie du domicile	Certificat de vente, carte grise barrée et signée par le vendeur, carte nationale d'identité ou permis de conduire + justificatif de domicile	Tarif en vigueur	
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Carte d'identité ou livret de famille, justification du domicile (quittance loyer ou EDF) et de la nationalité	Gratuit	Avoir 18 ans nationalité française
Carte nationale d'identité (valable 10 ans) et renouvellement	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> • 2 photos d'identité • 2 justificatifs de domicile • extrait d'acte de naissance ou livret de famille • présence d'un des parents pour les mineurs 	Gratuit	Justificatif de domicile : quittance loyer ou EDF ou certificat d'imposition En cas de divorce, photocopie du jugement de divorce. A partir de 13 ans, présence obligatoire du demandeur pour prise d'empreinte et signature.
Attestation d'autorisation de sortie de territoire délivrée aux mineurs de nationalité française	Mairie du domicile	Présence du père ou de la mère avec livret de famille et carte d'identité du mineur	Gratuit	En cas de divorce des parents, photocopie du jugement de divorce
Certificat de non-imposition	Perception	Fiche familiale d'état civil et de nationalité, justification de ressources	Gratuit	Nécessaire pour demander l'assistance ou l'aide judiciaire
Certificat de nationalité	Greffe du Tribunal d'Instance du domicile	Copie intégrale de l'acte de naissance	Gratuit	
Certificat de non-gage	Préfecture du lieu d'immatriculation du véhicule			
Certificat d'hérédité	Mairie du domicile Juge d'instance ou notaire	Livret de famille du défunt et adresse de chacun des enfants	Gratuit Payant	Uniquement pour les sommes dues aux créanciers de l'état, des Collectivités Locales et des Établissements Publics

LA VIE ASSOCIATIVE

LA BOULE CERLANGUAISE

Président : Monsieur Robert LETHEUX

Tel : 02.35.20.58.57.

LE CLUB DES AINES

Président : Monsieur Roland ATHINAULT

Tel : 02.35.20.01.32.

LES AMIS DE L'EGLISE DE ST JEAN D'ABBETOT

Présidente : Madame Béatrice MAGNY

Tel : 02.20.50.59.

ASSOCIATION SPORTIVE (FOOT)

Président : Monsieur René COLLARD

Vice-président : Monsieur Gérard CRAQUELIN

DEFENSE ET MARAIS

Président : Monsieur Christian LE GOFF

LOISIRS PEINTURE

Présidente : Madame Françoise TERRIEN

AMICALE DES ANCIENNES ET ANCIENS ELEVES

Président : Monsieur Roland AUBER

Tel : 02.35.20.60.70.

LE FOYER DES JEUNES

Présidente : Madame Evelyne BOUDIN

Tel : 02.35.20.50.03

Responsable section danse : Madame Catherine ROSE

Responsable section gymnastique : Madame BOUDIN

Responsable section judo : Monsieur Philippe LENORMAND

UN MOT DU MAIRE

Voilà un an maintenant que nous avons essayé de fonctionner avec les deux salles, à savoir la salle polyvalente laissée au maximum disponible pour les activités au sol, et la salle communale mise à disposition de tous.

Quel est le bilan ?. Sachez que la commune fait ce qu'elle peut pour vous donner satisfaction quant à la disponibilité du matériel, à la fois dans les deux salles.

Je voudrais remercier les membres des associations qui comprennent et font des efforts pour nous aider, sachant que l'employé communal ne travaille pas le week end.

Je vous donne rendez-vous le 14 janvier 2000 lors de la mise en place du planning habituel pour faire le point.



LE MOT

DES

ASSOCIATIONS...

AMICALE DES ANCIENNES ET ANCIENS ELEVES DES ECOLES

-- Les activités de **COUTURE** et de **CONVERSATION ANGLAISE** se sont maintenues à la salle communale.

Cette année deux groupes de conversation anglaise se réunissent : les lundis le matin pour le groupe des "seniors" et en fin d'après midi pour les "plutôt à l'aise". Un groupe de débutants pourrait se constituer : n'hésitez pas, venez vous renseigner. Il n'est pas besoin d'être un grand fan de Shakespeare pour apprécier cette heure de découverte de l'anglais qui est en même temps, au dire des "studieux élèves", un moment de détente entre amis...

Le groupe couture n'a pas pu reprendre (nombre de participants insuffisant). Cette activité vous intéresse-t-elle ? il ne faudrait que deux ou trois personnes de plus pour la relancer.

--L'après-midi **LOTO** s'est déroulé le dimanche 15 novembre 98. Une partie a été réservée aux plus jeunes. Pour cette année, au moment où vous lirez ces lignes, le **LOTO** aura eu lieu le dimanche 14 novembre 1999 (merci encore aux sponsors mais aussi aux nombreux et fidèles participants qui nous aident à faire de cet après-midi une animation réussie).

--La **SOIREE** traditionnelle de l'**AMICALE** du 20 mars 1999 était animée par les Risques **TOUT**. **Retenez dès maintenant la date du samedi 18 mars 2000** : la soirée sera animée par la troupe " La Comédia del Taré" de Gruchet le Valasse ; nous vous promettons beaucoup de plaisir pour ce spectacle.

-- La PROMENADE ANNUELLE de l'Amicale a conduit une trentaine de personnes vers Beauvais dimanche 12 septembre 1999 :

- * D'abord ,Gerberoy, plus petite ville de France comme nous l'a rappelé M. le Maire notre guide, au cours de la visite très instructive qui a permis de faire la distinction entre *ville* (entourée de fortifications percées de portes) et *commune* (dépourvue de ces attributs). Aujourd'hui "petit village de maisons secondaires", ce lieu a gardé tout son caractère depuis l'époque où il tirait sa grande importance de sa situation de poste frontière entre la Normandie et la France quand le roi d'Angleterre, Duc de Normandie, était aussi le vassal du roi de France. Surtout célèbre pour ses jardins de roses, ce petit village au charme désuet imprègne le visiteur de sa douceur champêtre. La visite de son église nous a fait découvrir un meuble extraordinaire le "chasublier"...
- * Puis déjeuner...
- * Après visite de la cathédrale de Beauvais (inachevée par rapport au projet initial) et de son horloge astronomique. Petite anecdote : à coté de la cathédrale se trouve l'ancienne résidence du Prince-Evêque de Beauvais qui, ayant subi la révolte de ses sujets, avait fait reconstruire son château en tournant ses tours de défense vers l'intérieur de la ville et non vers l'extérieur (il tenait à se protéger des habitants de Beauvais avant de repousser un éventuel ennemi extérieur)...
- * Ensuite, visite du musée de la poterie à la Chapelle aux Pots...
- * Enfin collation soupatoire à Saint Vincent Cramensnil, terme d'une bonne journée !

Samedi 22 janvier 2000, nous vous proposons une soirée théâtre avec la troupe des BALADINS DE LA HAULE, troupe que vous avez pu apprécier en 1997. Ils joueront deux petites pièces : "Premier prix de piano" et Histoire d' oeufs". Les décors et le jeu des acteurs vous feront passer un bon moment. Retenez cette date.

Pour marquer la fin de la scolarité à La Cerlangue des élèves du CM2 qui sont partis au Collège en septembre 1999, nous leur offrons une place à ce spectacle.

Président : M. AUBER Roland

02.35.20.60.70.



LOISIRS PEINTURE

Depuis le début de l'année 99, vingt trois personnes se partagent chaque lundi (après-midi et soir) cette passion :

La Peinture

Le support au choix : soie, bois, fer ,toile.

Voyage et évasion au pays des couleurs.

Comment rendre l'inutile, utile et décoratif ?

Il est aisé de trouver des objets mis au rebut. Ils fournissent une matière de base à bon marché.

Le tout est une affaire de goût, d'imagination et de technique. L'ouvrage terminé sera une fête pour les yeux.

CRÉATIVEMENT VÔTRE ET BONNE ANNÉE

LOISIRS PEINTURE

Du lundi de 13 h 30 à 16 h 30 et de 20 h 30 à 22 h 30
A la Salle communale de La Cerlangue

CLUB DES AINES

Notre club comprend 110 adhérents, il est affilié à la fédération des Aînés Ruraux de la Seine Maritime qui compte 310 clubs, soit 20 000 adhérents environ.

Nous nous réunissons tous les second et dernier jeudi du mois sauf juillet et août.

Tous les lundis, une équipe de marcheurs se forme place de la mairie à 13 H 30 pour une marche d'environ 10 km.

Nos rencontres de l'année

Le 11.01 : Déménagement de la salle polyvalente pour l'installation dans la salle communale.

Le 14.01 : Galette des Rois avec un colis offert par le club à chaque adhérent.

Le 28.01 : Assemblée générale suivie d'un repas froid, ont pris part à cette journée 74 personnes.

Le 21.02 : Concours de dominos (36 participants).

Le 14.03 : Concours de manille (52 participants)

Le 15.04 : Voyage démonstration à Villedieu les Poëles (50 personnes)

Le 22.04 : Repas à Babylone offert par la commune aux habitants de plus de 65 ans ; merci pour cette bonne journée bien organisée.

Le 01.06 : Journée pique nique à Villequier, départ de La Cerlangue à 9 h30, une petite visite de 1h 30 de la ville et pique nique avec une bonne ambiance (30 participants).

Le 22.06 : Dans le cadre des Falaises Musicales, voyage à Forges les Eaux pour un goûter spectacle organisé par le Conseil Général avec participation du club et des 56 personnes présentes à cette demi journée.

Le 31.08 : Voyage annuel, départ 7 h30, arrêt à Bernay pour le café croissant, ensuite direction la faïencerie de Sées où chacun a pu admirer le travail et la finesse de la décoration ; puis une petite visite de la cathédrale et en route pour Lalacelle où nous attendait un très bon repas et un accordéoniste .. ce fut un succès. A 16 h30 départ pour la visite de la cidrerie distillerie Préaux à St Denis sur Sarthon et retour au bercail où le verre de l'amitié nous attendait.



Le 07.10 : Repas annuel du club à Babylone précédé le matin d'un petit voyage en car pour la visite guidée du port du Havre ; encore une bonne journée passée entre amis.

Le 17.10 : Concours de manille (48 participants).

Le 21.11 : "VOISIN à LOUER"

Salle comble au spectacle de Jean AVENEL, Josette DORE et Stéphane AVENEL, qui encore une fois ont su déclencher les rires et les applaudissements dans une comédie (Voisin à louer) écrite par Jean Avenel, jouée par le fameux trio qui se compose de Marceau et Jacquote Pluqueux et Félicien, un voisin plutôt envahissant mais tellement plein de quiproquo et de malice, un personnage qui a plus d'un tour dans son sac...

Bref, un après-midi qui a enthousiasmé la salle. Bravo !!!

Et à l'année prochaine.



Le 16.12 : Assemblée générale suivie d'un repas froid, bûche de Noël et distribution de colis à chacun des adhérents.

Ceux qui nous ont quittés en 1999 :

Madame Hélène **LEBRUMENT**

Messieurs Marcel **BEAUVAIS** (ancien président de notre club)

Rémi **VASSE**

Roger **LECOENT**

Adrien **VASSE**



BONNE ANNEE 2000

ROLAND ATHINAULT

LA BOULE CERLANGUAISE

A l'approche de l'an 2000 la Boule Cerlanguaise va fêter ses 15 ans.

Cette année nous avons organisé 24 concours, 21 sur notre terrain, dont 3 cantonaux, ceci afin de permettre aux habitants de La Cerlangue de pouvoir y participer. Parmi ces cantonaux, nous en avons programmé un en doublettes formées mixtes qui a connu un grand succès "Bravo Mesdames".

En plus de nos concours, nous avons fait un petit voyage dans le calvados, avec la visite d'une distillerie de *calva* et un petit tour en bateau à Honfleur.



Notre saison s'est terminée le 23 octobre mais déjà nous reprenons avec un challenge d'hiver :

Samedi 20 novembre en doublettes formées

Dimanche 19 décembre en doublettes mêlées

Samedi 15 janvier en doublettes formées

Samedi 12 février en tête à tête

C'est le 28 novembre à l'occasion de notre assemblée générale que furent récompensés les joueurs selon leur place au classement général.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 3 mars sur le terrain de La Cerlangue pour notre premier concours de l'an 2000.



LES AMIS DE L'ÉGLISE DE SAINT JEAN D'ABBETOT

De nombreuses activités ont rempli cette année la vie de notre association.

Grâce à la ténacité des Amis de l'église auprès du maître verrier et aux subventions des monuments historiques, du conseil général, de la mairie, la fin du millénaire verra notre église dotée enfin de nouveaux vitraux qui donnent à l'intérieur une luminosité chaleureuse.

Nous avons reçu diverses visites, dont un groupe de jeunes lycéens anglais. Des américains qui ont eu la générosité de nous offrir des dollars pour la restauration.

Le feu de la saint Jean a réuni un grand nombre de personnes qui ont participé aux jeux et au repas, avant la retraite aux flambeaux et les danses autour du feu.

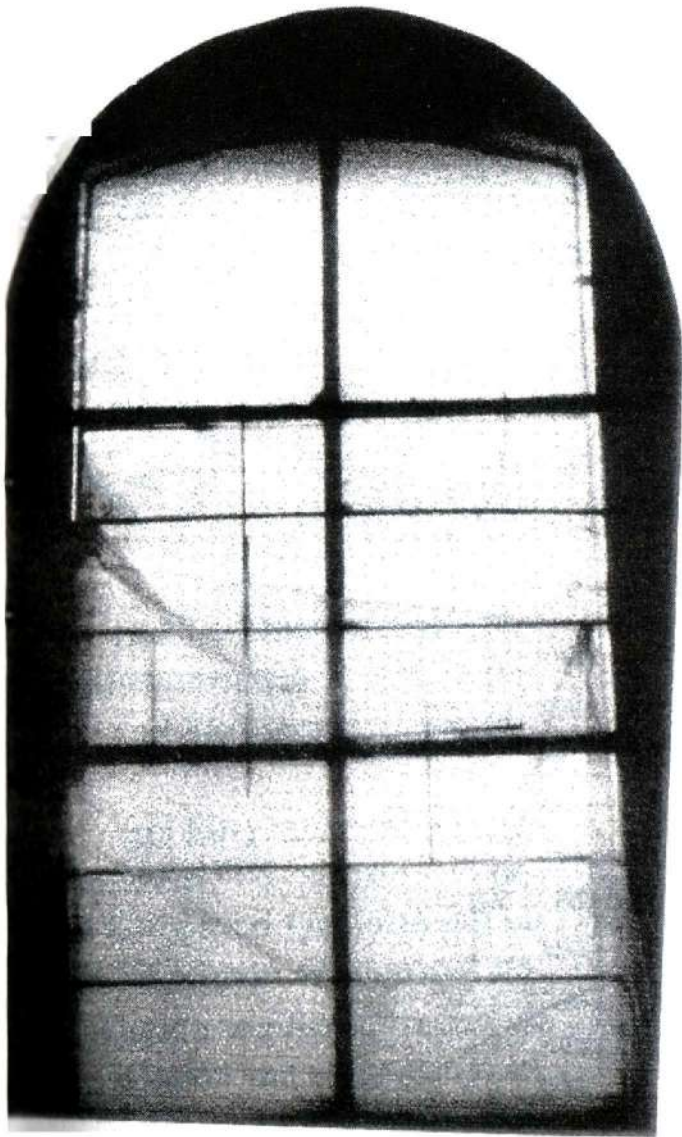
A l'université, pour le groupe d'étudiants U.F.R- lettre et à l'office de tourisme nous avons présenté plusieurs conférences qui ont vivement intéressé les auditeurs.

Cet été, l'église a été décorée de fleurs à l'occasion de quatre mariages, ce qui a créé une ambiance festive dans le hameau de Saint Jean.

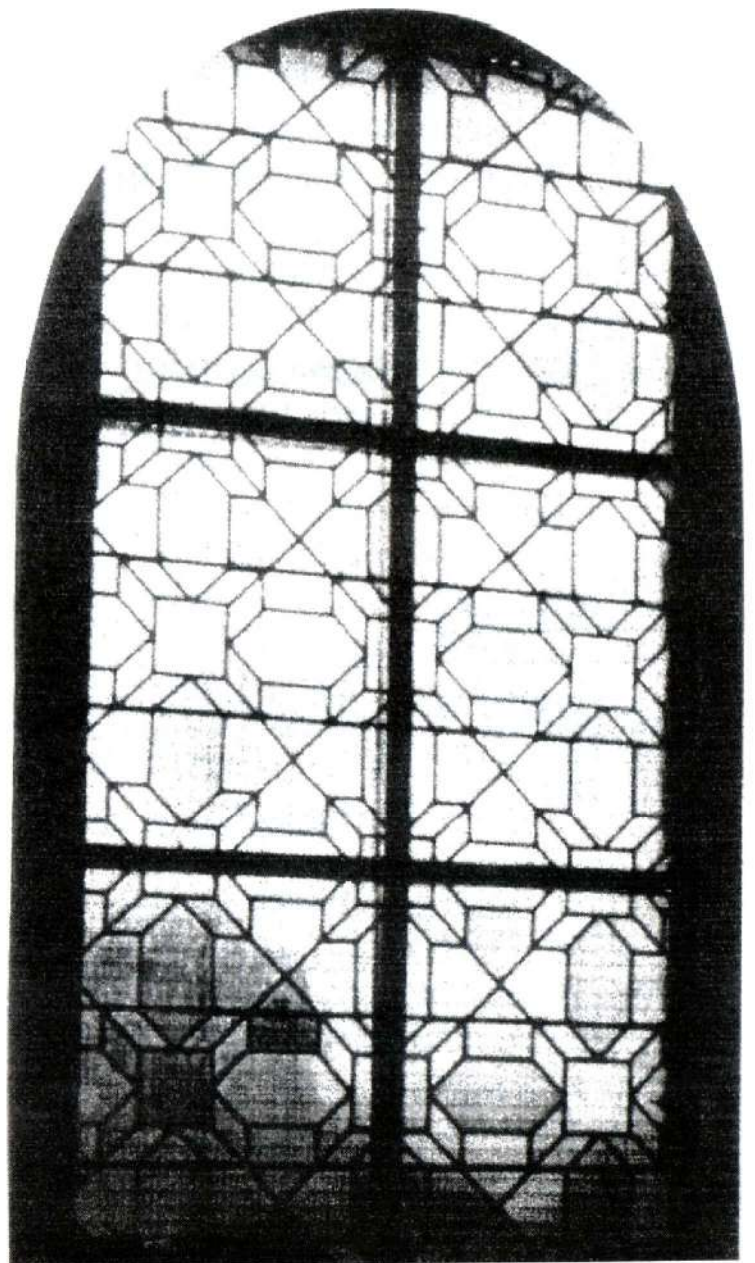
D'autres visiteurs sont venus à l'occasion des portes ouvertes et de la journée du Patrimoine. L'église a été illuminée et les visites guidées.

Nous voulons dire nos remerciements à la commune et nos félicitations aux agents communaux pour la réalisation harmonieuse des espaces verts et de la décoration florale particulièrement appréciée cette année.

L'association est toujours ouverte aux nouveaux venus que nous serons heureux d'accueillir.



AVANT RESTAURATION



APRES RESTAURATION



**RESULTATS SPORTIFS
SAISON 1998 / 1999**

FEMININES :

<u>Cadettes</u> :	Caroline LABBE	3 ^{ème} du département (-57 kg) 3 ^{ème} en U.N.S.S. départemental
<u>Juniors</u> :	Sabrina CRAQUELIN	3 ^{ème} du département (-48 kg)
<u>Seniors</u> :	Catherine TURQUETILLE	3 ^{ème} du département (-63 kg) 3 ^{ème} en Normandie 2 ^{ème} division 1 ^{ère} du département corpo(-63 kg) 3 ^{ème} en Normandie corpo(-63 kg)
<u>Ju Jitsu</u>	Gabrielle PINEL et Annie LENORMAND	1 ^{ère} du département par couple 1 ^{ère} en Normandie par couple 5 ^{ème} aux inter-régions

GARCONS :

<u>Benjamins</u>	Clément SAVALLE	1 ^{er} du district havrais (-34 kg)
	David GUEDJ	3 ^{ème} du district havrais (-38 kg)
	Matthieu FILLASTRE	1 ^{er} du district havrais (-42 kg) 1 ^{er} du département (-42 kg) 1 ^{er} en Normandie (-42 kg)
	Bastien MONNIER	3 ^{ème} du district havrais (-42 kg)
	Hugo VASSE	1 ^{er} du district havrais (-46 kg) 2 ^{ème} du département (-46 kg) 2 ^{ème} en Normandie (-46kg)
	David LENORMAND	3 ^{ème} de district havrais (-50 kg) 5 ^{ème} du département (-50 kg)
	Julien OLIVIER	3 ^{ème} du district havrais (-50kg)

<u>Minimes :</u>	Julien DESJARDINS	1 ^{er} du district havrais (-42 kg) 1 ^{er} du département (-42 kg) 3 ^{ème} en Normandie (-42 kg)
	Julien LEROY	2 ^{ème} coupe départementale (-46kg) 3 ^{ème} du district havrais (-50 kg)
	Marc-Antoine MAILLARD	1 ^{er} du district havrais (-50 kg) 1 ^{er} du département (-50 kg) 2 ^{ème} en Normandie (-50 kg) 5 ^{ème} des inter régions (-50 kg) 1 ^{er} U.N.S.S. département (-55 kg) 3 ^{ème} coupe départementale (-55kg) 3 ^{ème} de coupe Normandie (-55kg) 2 ^{ème} du tournoi de Laval
	Guillaume VASSE	2 ^{ème} du district havrais (-55 kg) 3 ^{ème} U.N.S.S.département (-60 kg)
	Cyril ARCADE	3 ^{ème} du district havrais (-55 kg)
	Guillaume CHATEL	5 ^{ème} du district havrais (-55kg)
	Steeve VIGAN	1 ^{er} du district havrais (-60 kg) 3 ^{ème} du département (-60 kg)
	Matthias MAILLARD	2 ^{ème} du district havrais (-60 kg) 5 ^{ème} du département (-60 kg) 3 ^{ème} coupe départementale (-60 kg)
	Mickaël DELAMARE	2 ^{ème} U.N.S.S. département 2 ^{ème} du district havrais (-66 kg)
<u>Cadets :</u>	Grégory ANDRIEU	1 ^{er} du district havrais (-50 kg)
	Rénald CRAQUELIN	1 ^{er} du district havrais (-50 kg)
	David DRONY	3 ^{ème} du district havrais (-55kg)
	Anthony FILLASTRE	3 ^{ème} du district havrais (-60 kg)
	Matthieu GIRARDIN	1 ^{er} du district havrais (-81 kg)
	Denis PFAFF	1 ^{er} du département (+ 90 kg) 1 ^{er} en Normandie (+90 kg) 1 ^{er} du tournoi de Grand Rouen Participation aux France U.N.S.S.

Juniors : Nicolas MAILLARD 1^{er} du département (-60 kg)
 1^{er} en U.N.S.S département
 Participation aux France U.N.S.S,
 Damien LENORMAND 1^{er} du département (-73 kg)
 1^{er} en Normandie (-73 kg)
 1^{er} des inter régions (-73 kg)
 2^{ème} championnat de France (-73kg)
 1^{er} du tournoi de Sens (-73 kg)
 3^{ème} du tournoi international France
 Benjamin SAINDON 5^{ème} du département (-81 kg)

Séniors : Hakim LOUNIS 3^{ème} toutes catégories
 (coupe du Teddy PIGACHE 7^{ème} toutes catégories
 collègue CN)

Séniors : Nicolas MAILLARD 1^{er} du département (-60 kg)
 2^{ème} division Martin GIROULT 3^{ème} du département (-60 kg)
 Jean-Baptiste MAILLARD 3^{ème} du département (-66 kg)
 Damien LENORMAND Participation aux championnats
 de France (-73 kg)

Séniors : Hakim LOUNIS 3^{ème} du département (-81 kg)
 3^{ème} division Stéphane COLIBERT 3^{ème} du département (-81 kg)

Ju jitsu Martin GIROULT et 2^{ème} du département par couple
 Nicolas MAILLARD
 Annie LENORMAND 1^{ère} championnat de Normandie
 5^{ème} des inter régions
 Gabriel PINEL 1^{er} championnat de Normandie
 5^{ème} des inter régions

Equipe Juniors de 4 combattants : 3^{ème} du département
 Composée de N.Maillard, D.Lenormand, B.Saindon, M.Giroult

Equipe Séniors de 5 combattants : 3^{ème} du département 2^{ème} division
 Composée de JB.Maillard, T.Pigache, D.Lenormand, H.Lounis, G.Guigue,
 S.Colibert, et S.Lesage

Ceinture noire : Anthony FILLASTRE, Martin GIROULT et Caroline LABBE
I Dan

GYMNASTIQUE FEMININE

"Attention Mesdames"

Un petit changement dans les horaires

Mardi de 15 h à 16 h

Mardi de 20 h 30 à 21 h 30

Le nombre d'adhérentes à notre club est de 35 à 40 personnes. Nous comptons sur vous mesdames pour le faire progresser.

La gymnastique se fait en musique avec notre sympathique animatrice Florence PETITDEMANGE.

Nous aurons droit à la galette des Rois en janvier et à notre petite fête de fin de saison avec notre marche autour du village.

Alors, Mesdames, si vous aimez la *gym* en musique, venez nous rejoindre.

Responsable : Evelyne BOUDIN

BONNE ANNÉE 2000

LE CLUB DE DANSE

Notre spectacle a eu lieu cette année le

Samedi 26 juin 1999

Une fois encore, nous avons rencontré un vif succès auprès de notre nombreux public que nous remercions.

Succès, grâce :

- A nos danseuses qui ont mis tout leur coeur à se produire
- Aux jolis costumes
- Et surtout, à Florence PETITDEMANGE, notre professeur, qui a composé des chorégraphies sur des airs plus ou moins connus, comme :
- de l'exotisme avec l'Afrique représentée par "Comba gawlo" et la Turquie par "Tarkan".
- Retour aux années 80 avec "Modern Talking"
- Actualité avec les "Vergaboyes"
- Clin d'oeil à "Zizi Jeanmaire" avec son truc en plumes.
- Sans oublier l'événement de l'année "Notre Dame de Paris" et "Belle".





Comme vous le voyez, il y a forcément un air sur lequel chacune, et pourquoi pas chacun, peut *s'éclater*.

Alors n'attendez plus, venez nous rejoindre le

Mardi de	16 h 30 à 17 h30	pour les	5- 7 ans
	17 h 30 à 18 h 30		8-12 ans
	18 h 30 à 19 h 30		13-17 ans
	19 h 30 à 20 h 30		18 et adultes

Un grand merci à tous ceux qui nous aident, que ce soit, avant, pendant ou après notre soirée, ils se reconnaîtront.

*JE VOUS SOUHAITE DE JOYEUSES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET QUE
L'ANNÉE 2000 VOUS APPORTE BONHEUR ET SANTÉ.*

CATHERINE ROSE

ASSOCIATION SPORTIVE DE LA CERLANGUE

L'an 2000 arrive, l'équipe de football de La Cerlangue est prête pour la saison 1999/2000 et se compose de 18 joueurs, elle joue dans le championnat en 4^{ème} série dans le groupe B, les matches joués à La Cerlangue ont lieu le dimanche matin à 10 heures.

L'entraînement a toujours lieu le mardi soir à partir de 18 heures sur son terrain ou au gymnase de Saint Romain.

Nous remercions la Mairie pour la subvention qui permet de participer à l'achat d'équipement pour le club.

A l'occasion de la réunion des dirigeants de l'A.S.L.C., nous avons tenu à remercier Monsieur Yannick COURSEAUX qui a quitté le club à la fin de la saison dernière, pour son travail et son engagement au sein de l'équipe comme secrétaire et président, nous lui souhaitons toutes réussites dans ses nouvelles activités.

La composition du bureau constitué des joueurs dirigeants du club a été légèrement modifiée cette année, elle se compose des personnes suivantes :

Président : M. René COLLARD

Vice-Président : M. Gérard CRAQUELIN

Secrétaire : M. Laurent PERROT

Secrétaire adjoint : M. Christian LEHIR

Trésorier : M. Michel DEHAIS

Trésorier adjoint : M. Cyrille HOFFECARD

Membres : MM Xavier FRANCOIS, Thierry OUF, Jacques AMELINE, Fabien ROLAND, Steeve COUCHEAU.

Le club de football est à la recherche de bonne volonté : renforcer ses structures dirigeantes et de nouveaux joueurs pour la prochaine saison.

AU CANTON DE SAINT ROMAIN

.....

AU GYMNASE

Les maires des communes des clubs participants, dont La Cerlangue, les représentants de la communauté de communes du canton, MM. RUBY et DROUET, principal et adjoint du collège, l'ensemble des judokas des clubs concernés ont accueilli chaleureusement et avec admiration David DOUILLET.

Ce fut une manifestation sportive de grande qualité humaine et comme tout sportif de haut niveau, David Douillet a su faire passer le message que les judokas attendaient de leur idole.



EXPOSITION SUR L'ÉCOLE D'ANTAN

L'association culturelle de la Hétraie a proposé cette année une exposition sur l'école d'antan.. et son "certif".

Cette initiative a demandé le concours de bénévoles de toutes les communes à la recherche d'archives, documents, photos, plans, bibelots voire vêtements d'époque, témoins du passé.

A la Cerlangue, les anciens enseignants ont participé de bonne grâce à ses recherches, prêtant des objets personnels.

La salle d'exposition de Saint Romain a reçu un nombreux public et en particulier la visite de 600 élèves des écoles du canton.

Mais le moment le plus attendu fut l'examen du "certif" ; l'organisation des épreuves avaient été confiée à un cerlanguais, Michel AUVRAY, ancien professeur du collège, avec tant de savoir-faire, le succès ne pouvait être que assuré.

Rien n'avait été oublié, l'odeur de l'encre, le vieux poêle , les bureaux, les cahiers et les porte plumes. Tout faisait revivre l'école d'antan, les candidats *avaient fait fort* pour l'habillement, chacun ayant retrouvé le petit truc qui marquait l'époque. Les conversations alentour allaient bon train sur l'éducation de la jeunesse !! mais les conclusions étaient toujours sympathiques : "les temps ont changé" ou "c'est le progrès"...

Les épreuves ont eu lieu les 21 et 27 mars ; et dans la tradition, la remise des prix le dimanche 28.

A signaler le prix spécial " Caisse d'épargne" pour les plus jeunes candidats (Guillaume CHATEL reçut son prix et obtint son certif).

Autre cerlanguais à l'honneur : Sylvain JEAN (prix d'histoire et géographie).

Quel succès! A noter que les documents concernant Tancarville et La Cerlangue ont été exposés dans l'ancienne cantine scolaire de l'école des garçons à La Cerlangue pendant une quinzaine de jours sous *la surveillance* de Micheline LEPICARD, ancienne enseignante à Tancarville.

Félicitations aux candidats, mais surtout aux organisateurs de ces journées mémorables, en particulier à Michel Auvray "ordonnancier" de ces épreuves.



JEU-CONCOURS INTERNATIONAL DANS LE CANTON

Les "matheux", pour le plaisir se sont soumis à l'épreuve du "KANGOUROU", ainsi nommée pour son origine australienne.

Une réflexion mathématique composée de 30 questions de difficulté croissante est proposée à chaque niveau d'élèves.

Nous retiendrons les bons résultats obtenus par des jeunes cerlanguais très bien classés, du collège André Siegfried de Saint Romain.

C'était en juin, félicitations, en fin d'année scolaire, cela ne doit pas être si facile de se concentrer sur des questions *pièges* !
Bravo les jeunes !



PAC EUREKA

LA MEMOIRE EN ACTION... pour les 55 ans et plus.

Rappelons que la méthode consiste à apprendre à mobiliser son attention, à se concentrer sur des associations d'idées, et ainsi par entraînement, éveiller la curiosité concernant par exemple, l'actualité, ou raviver des souvenirs historiques, de voyage..

En ce dernier trimestre 1999, Pac Eureka est de retour sous une formule nouvelle, toujours proposée par la M.S.A et la fondation nationale de gérontologie.

Mis en place l'an dernier par Mme Mauger, ce nouveau système présente l'intérêt d'un travail de groupe, bien entendu avec des "référents", c'est à dire deux responsables volontaires du groupe qui aidées en *haut lieu*, se chargent d'animer la réunion. Plusieurs thèmes ou activités ont été évoqués. Qu'en est-t-il ?

Deux "*séances*" ont eu lieu en novembre et décembre, réunissant des personnes de La Cerlangue et d'Epretot, et *ça tourne*, avec de bonnes directives, Mesdames LEPICARD Micheline et LEROUX Marie Louise ont lancé le nouveau système avec succès.

Si vous êtes intéressés, Madame, Monsieur, renseignez-vous auprès de :

Madame Micheline LEPICARD (Tel : 02.35.20.02.25)

Poème d'un Africain

Cher frère blanc,
Quand je suis né j'étais noir,
Quand j'ai grandi j'étais noir,
Quand j'ai peur je suis noir,
Quand je suis malade je suis noir,
Quand je mourrai je serai noir...
Tandis que toi, homme blanc :
Quand tu es né tu étais rose,
Quand tu as grandi tu étais blanc,
Quand tu vas au soleil tu es rouge,
Quand tu as froid tu es bleu,
Quand tu as peur tu es vert,
Quand tu es malade tu es jaune,
Quand tu mourras tu seras gris.

Et après cela, tu as le toupet de m'appeler
"homme de couleur" !



Extrait du magazine "En sortir"-14000 Caen.

Tirage en 470 exemplaires

Responsable de la publication : Madame Nadine COTE

Rédaction :

Le secrétariat de Mairie

L'équipe Municipale

Les associations

Monsieur Michel AUVRAY

**Photos : Courrier Cauchois, La Presse Havraise,
Les associations, Messieurs MILLET et AUVRAY**

Impression : GERPIC - ST.ROMAIN DE COLBOSC